

La dimension collective du paysage

Quel avenir pour
La haie et l'arbre champêtre ?
Rencontres nationales en Poitou-charentes
24 -25 octobre 2007 à Melle 79

Vers une démarche de projet
Regard sur les acteurs

En préambule : le projet

Le projet – 1 : Réponse conceptuelle et matérielle à un besoin

- Diagnostic d'une situation
- Expression d'une commande : besoins, exigences, contraintes
- Réponse conceptuelle : technique, architecturale, paysagère, économique, juridique, etc.
- Réalisation : construction, aménagement, etc.
- Exploitation, gestion

24 octobre 2007

2

En préambule : le projet

Le projet – 2 : Plan ou programme

- L'initiative publique institutionnelle
- L'intuition des enjeux du territoire
- La participation des acteurs
- La commande de l'étude du projet : diagnostic, enjeux, objectifs et moyens d'action
- Le pilotage de l'étude
- La définition d'une politique : objectifs, axes, actions, etc.
- L'évaluation

24 octobre 2007

3

Les spécificités du projet de paysage

- Le paysage : perception et représentations
- Le diagnostic :
 - État des lieux (socle, topo, végétal, urbanisation, activités agricoles, etc.)
 - Évolutions
- La complexité de la démarche et la multiplicité des acteurs
- L'intégration dans une politique (plan ou charte de paysage) ou un outil de planification (SCOT, PLU)



24 octobre 2007

4

La dimension collective du paysage

- **Ceux qui plantent**
 - ✓ Leur profil
 - ✓ Leur légitimité
- **Ceux qui planifient**
 - ✓ Les modalités de leur action
 - ✓ Leur culture
- **Pour travailler ensemble**
 - Prendre sa place dans le projet
 - Prendre sa place dans les étapes du projet

24 octobre 2007

5

Ceux qui plantent

24 octobre 2007

6

Ceux qui plantent

Leur profil

- Acteurs compétents,
 - spécialistes, mais ouverts à la complexité,
 - reconnus par leurs partenaires et les professions agricoles.
- Hommes et femmes de terrain, qui étudient et réalisent.
- Professionnels salariés de structures associatives ou de collectivités, néanmoins militants,
- reconnus dans leur rôle d'incitateurs,
- mais soumis à des financements incertains.

24 octobre 2007

7

Ceux qui plantent

Leur légitimité

- La compétence
- L'engagement
- L'expérience, les références

24 octobre 2007

8

Ceux qui plantent

Leur **légitimité** au regard des définitions de la Convention européenne des paysages

- « **Paysage** » désigne une partie de territoire telle que perçue par les **populations**, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.
- « **Objectifs de qualité paysagère** » désigne la formulation par les **autorités publiques compétentes**, pour un paysage donné, **des aspirations des populations** en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie.

24 octobre 2007
Conseil de l'Europe, Florence, 20 octobre 2000, entrée en vigueur en France le 1er juillet 2006 ⁹

Ceux qui plantent

Leur **légitimité** au regard des définitions de la Convention européenne des paysages

- « **Politique du paysage** » désigne la formulation par les **autorités compétentes** des principes généraux, des stratégies et des orientations permettant l'adoption de mesures particulières en vue de la protection, la gestion et l'aménagement du paysage.

Conseil de l'Europe, Florence, 20 octobre 2000, entrée en vigueur en France le 1er juillet 2006

24 octobre 2007

10

Ceux qui plantent

Leur légitimité au regard des principes du DD

- Solidarité
- Equité sociale
- Précaution
- Prévention
- Pollueur / payeur
- Participation
- Partenariat
- Sensibilisation, Education, Information
- Etc.

24 octobre 2007

11

Ceux qui plantent

Leur légitimité au regard des principes du DD

- Global/local
 - Réfléchir globalement, à long terme, en termes de complexité
 - Agir localement, sans attendre, simplement

=> Un comportement acquis

24 octobre 2007

12

Ceux qui plantent

Les modalités de leur action

- L'implantation sur le territoire
- L'initiative de l'intervention / le partenariat / la réponse à une commande
- La mobilisation des acteurs (du monde agricole en particulier)
- Le diagnostic
- Le projet
- La recherche de financements
- La réalisation conjointe du projet
- La gestion (conseil, accompagnement)

24 octobre 2007

13

Ceux qui plantent

Leur culture

- Une compétence en prise avec la nature : la botanique, l'écologie, l'agronomie, etc., compétence professionnelle ou connaissance acquise par affinité
- La complexité du vivant
- La relation société / environnement
- L'engagement personnel au sein d'une action collective

24 octobre 2007

14

Ceux qui planifient

24 octobre 2007

15

Ceux qui planifient

Leur profil

- Elus de collectivités et groupements de collectivités, et techniciens
- Généralistes d'un domaine d'action du territoire
- Porteur de politiques territoriales
- Initiateurs de projets de développement
- Déléguant la conception et la réalisation des projets
- Conscients des enjeux et des exigences du DD

24 octobre 2007

16

Ceux qui planifient

Leur légitimité

- La constitution :délégation et responsabilité
- Les codes de l'environnement et de l'urbanisme : la notion de « patrimoine commun de la nation » dont ils sont «gestionnaires et garants »
- l'application locale des principes du DD introduits dans les politiques nationales

24 octobre 2007

17

Ceux qui planifient

Les modalités de leur action

- Le projet de territoire, le plan de paysage
- L'information, la sensibilisation
- Le règlement et l'incitation financière
- L'exemplarité des projets publics

24 octobre 2007

18

Ceux qui planifient

Leur culture

- La responsabilité de l'exercice d'un pouvoir délégué et l'obligation d'en rendre compte
- La référence à l'intérêt général
- Le développement de leur territoire
- L'exigence sociale de qualité du cadre de vie
- Le partenariat entre territoires
- La commande, la délégation,

24 octobre 2007

19

Un cas particulier : ceux qui aménagent

Les maîtres d'ouvrage des

- Infrastructures de transport,
- Bâtiments,
- opérations d'urbanisme.

Spécialistes d'un domaine technique

Chargés (souvent) de la prospective, des études, des procédures, de la réalisation et de l'exploitation

24 octobre 2007

20

Pour travailler ensemble au projet

24 octobre 2007

21

Pour travailler ensemble au projet

Prendre sa place dans le projet

- Faire le bilan des acteurs : compétences (et lacunes), expérience, champ d'action, etc.
- Inventorier ses propres atouts : culture (complexité), compétences, expérience, réseau, capacité de mobilisation
- Informer les responsables à l'initiative du projet

24 octobre 2007

22

Pour travailler ensemble au projet

Prendre sa place dans les étapes du projet

- Le diagnostic : état des lieux, tendances d'évolution
- Veille / progrès collectif (participation, acquisition de la connaissance du territoire, etc.)
- Le programme d'actions
- Des actions exemplaires, se référant au projet, sans attendre la publication finale

24 octobre 2007

23

Pour travailler ensemble au projet

Une opportunité :

la proposition de

«trame verte nationale»

par le groupe « biodiversité et ressources naturelles » du Grenelle de l'environnement ;

Un mot-clé :

Empathie.

24 octobre 2007

24